

COMMUNE DE SAINT-APOLLINAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 octobre 2023

Délibération n° 2023-70

L'an deux mille vingt-trois le seize octobre à 18h30,

Les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-François DODET, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 10 octobre 2023.

Objet : Convention de mise à disposition de l'espace culturel Tabourot des Accords à l'orchestre Dijon Bourgogne

Etaient présents : 24

Mesdames, Messieurs, Jean-François DODET, Frédéric GOULIER, Annie LOCATELLI, Céline RABUT, Rémi DELATTE, Patricia RABELKA M'BENGUE, Gérard FOUCARD, Robert PETIOT, Charles-Louis PENEZ, Frédéric TISSOT, Florence GRAPIN, Françoise CAMILLERI, Fabrice ROUSSEL, Laurence AUCLIN, Olivier ARBEZ, Cécile BARDIN, Lydia CRETE, Mélanie COUSIN, Laurent THEOU, Alberta AWAD, Lionel CHENAL, Fatiha CHARIFI ALAOUI, Antoine CAMUS, Laurianne SENE.

Etait excusé ou absent : 5

Mesdames et Messieurs, Véronique CHARBOIS, Maxime AMBARD, Aurélia MERLE (pouvoir à Gérard FOUCARD), Aurélie DE VOS, Aubin AMARDEIL (pouvoir à Frédéric GOULIER).

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Fatiha CHARIFI ALAOUI et M. Antoine CAMUS ont été nommés secrétaires.

Madame Céline RABUT expose le rapport suivant :

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT).

Considérant la demande de l'orchestre Dijon Bourgogne de disposer d'une salle pour l'organisation de répétitions en vue d'une série de concerts sur l'œuvre « la symphonie du nouveau Monde » de Dvorak.

Il est donc proposé de mandater M. le Maire pour signer une convention de mise à disposition gracieuse de l'espace culturel Tabourot des Accords à l'orchestre Dijon Bourgogne pour la période du 25 au 27 mars 2024, sauf la prestation ménage.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, MANDATE 26 VOIX POUR, (0 CONTRE, 0 ABSTENTION) M. le Maire pour signer une convention de mise à disposition de l'espace Tabourot des Accords à l'orchestre Dijon Bourgogne, à titre gratuit, et de facturer uniquement les frais de ménage des salles Berthou et Berger, aux tarifs en vigueur au moment de la location, comme évoqué ci-dessus.

La convention est jointe à la présente délibération.

Fait à Saint-Apollinaire, les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal

A Saint-Apollinaire, le **24 OCT. 2023**

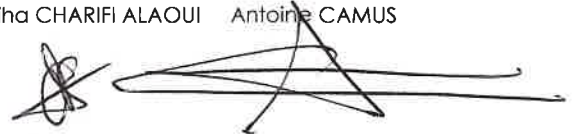
Le Maire,



Jean-François DODET

Les secrétaires,

Fatiha CHARIFI ALAOUI Antoine CAMUS



Date de publication : **24 OCT. 2023**